



## Quels sont mes droits et recours

Par **LAURENCE**, le **27/04/2009** à **15:21**

Bonjour,

10 ans auparavant suite à mon divorce, un organisme de recouvrement (credit logement) a repris les dettes, 2 prêts, ces derniers nous avaient assignés en 99 et avait été convenu que me je prenais en remboursement 1 prêt (bnp) avec échéancier convenu et mon ex mari le deuxième (aipal)

en 2005, je solde ce prêt, credit logement m'envoie un courrier pour me le signaler, et sans me prévenir et sans aucun courrier de leur part, ou échéancier convenu, continue les prélèvements !!!!

le dernier en janvier 2009, et là surprise, sans courrier, ni communication téléphonique (alors qu'ils continuent des prélèvements sans accord préalable), m'envoie une assignation en justice pour juin, sans explication!

par lettre AR, déposé par la poste et (non huissier)

en fait il m'assigne pour réclamer la partie de mon ex mari qui lui n'a rien remboursé depuis le tribunal de 1999, d'après ce que j'ai compris

de plus ils m'ont assigné moi, qui ait honoré tous mes engagements !! et pas mon ex mari!!!!dont la situation est certes très instable, mais depuis 3 ans travaille!!

quelles sont mes droits et que puis je faire ?

cela fait plus de 10 ans que j'assume seule mes enfants sans aide de leur père , j'ai remboursé largement ma part des dettes! là je trouve leur façon de faire un peu facile !!!!!

j'espère quelques conseils merci